

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 3 JUILLET 2018

L'an deux mille dix-huit et le trois juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Mme GRIGNOLA-BERNARD Virginie, Maire.

PRESENTS : Mmes et MM. GRIGNOLA-BERNARD Virginie, GAYDON Alain, COURTOIS Laure, ROUX Pascale, JEANSON Sébastien, PERDRIX Christophe, DESBLEDS Bastien, PODGORSKI Hervé, GRAND Thierry, LOUCHART Catherine, SUBTIL Julie, MICHELARD Pierre.

EXCUSES : Mmes LOSSEROY Régine, GUERIN Ségolène.

Date de la convocation : 29 mai 2018 - Nombre de membres : en exercice : 14 ; présents : 12 ; votants : 12.

M. Sébastien JEANSON est désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme le Maire, a traité les sujets suivants :

➤ FINANCES

- GRDF : redevance d'occupation du domaine public
La commune percevra une redevance de 105 € TTC au titre de l'occupation provisoire du domaine public.

➤ BATIMENTS

- Maison de services : état d'avancement

La commission d'appel d'offres s'est réunie le mardi 3 juillet concernant le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE). L'appel d'offres a été déclaré fructueux et le marché a été attribué pour les 11 lots.

Une première rencontre a eu lieu avec le bureau d'études 1D-LAB concernant l'espace à destination des entreprises et des artisans du territoire. La commission bâtiments élargie à l'ensemble du conseil municipal a ensuite recensé l'ensemble des ressources nécessaires à la mise en place d'un tel espace. Le bureau d'études 1D-LAB a transmis une proposition d'intervention à hauteur de 16 550 €. Le conseil municipal valide cette proposition.

- Bresse Energies Citoyennes

Suite à la mise à disposition de la toiture des vestiaires du complexe sportif par la commune à la Société par actions simplifiées Bresse Energies Citoyennes (SAS BEC), l'installation de la première centrale photovoltaïque citoyenne du département a eu lieu le jeudi 14 juin. L'assemblée de la SAS BEC s'est ensuite déroulée à la salle des fêtes. L'installation a été filmée par un drone, la vidéo a été diffusée sur le site Internet de la commune.

Une seconde centrale photovoltaïque sera installée sur la toiture du groupe scolaire pendant le courant de l'été.

Le conseil valide la prise de parts dans la SAS BEC par la commune en tant que collectivité territoriale à hauteur de 1 000 € par installation soit un total de 2 000 €.

- Appartement situé Place de l'Eglise

La dernière rénovation date de 25 ans. La commission bâtiments s'est réunie le samedi 30 juin pour faire le point sur les travaux de rénovation à effectuer. Le conseil valide la proposition de la commission.

➤ AMENAGEMENT DU VILLAGE

- Bassin d'écrêttement : DCE

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 4 juin, une analyse complémentaire a été demandée. La commission d'appel d'offres se réunira donc de nouveau le mardi 10 juillet à 18h00.

- Modification du PLU

Une seconde rencontre a eu lieu avec l'Atelier du Triangle le mardi 26 juin dans le cadre de la mission d'accompagnement relative à la modification du Plan local d'urbanisme. M. Nicolas TROPINI a présenté l'additif au règlement du PLU.

Le conseil valide la proposition du cabinet.

Le conseil amende la proposition du bureau d'études concernant les murs en gabion :

- Les murs pleins ne dépassant pas 1 m de hauteur seront autorisés en linéaire continu ;
- Les murs pleins dont la hauteur est comprise entre 1 m et 1,50 m seront autorisés par segments discontinus de 2 m linéaires maximum.

Une réunion aura lieu le mardi 17 juillet à 14h00 avec M. Loïc KARM (chargé de mission SCoT à la communauté d'agglomération) pour la mise en compatibilité du PLU avec le SCoT (schéma de cohérence du territoire).

- Compagnie des Quidams

La Compagnie des Quidams a transmis pour avis à la commune son projet de création d'un nouveau bâtiment destiné aux répétitions théâtrales. Le conseil valide cette esquisse en demandant à la compagnie d'adopter une approche paysagère et végétale.

Afin de permettre la création de ce bâtiment, le conseil donne son accord pour le passage de la zone UE du PLU en une zone UB.

- Réaménagement du Jardin du Souvenir

La commission aménagement s'est réunie le lundi 2 juillet et a effectué une visite du cimetière, à partir de la proposition établie par le CAUE. La réflexion se poursuit.

➤ VOIRIE

- Etude sur l'allée piétonne

Une réflexion est en cours concernant la création d'une allée piétonne au niveau du lieu-dit de la Spire. Une rencontre a eu lieu le mercredi 6 juin entre Mme Pascale ROUX (Adjointe à la Voirie), M. Christophe PERDRIX (membre de la commission voirie), M. Guillaume CHEVALLIER (responsable de la voirie du Pôle territorial de Montrevel de la CA3B) et le bureau d'études IRE.

Le conseil valide le principe d'une allée piétonne sous la forme d'une bande enherbée sur le côté Ouest de la route de Foissiat. Cette piste présente des atouts en termes de sécurisation, d'esthétique et de coût. La commune a pris attaché avec les propriétaires riverains afin de permettre la réalisation d'un lever topographique. Ce lever doit permettre le lancement d'une étude sur cette allée piétonne ainsi que sur la sécurisation de l'ensemble du tronçon.

- Point sur la réfection des réseaux d'assainissement : devis complémentaire

Le mercredi 20 juin, la commission voirie élargie a rencontré M. Nicolas VITRE du cabinet MERLIN. Le montant global des travaux à réaliser était de 334 000 € HT. La rencontre visait à déterminer la portion des réseaux d'assainissement qui feront l'objet d'une réfection. Le but des travaux est de diminuer la présence d'eaux claires parasites dans ces réseaux, afin de garantir le bon fonctionnement de la station d'épuration. Les travaux retenus seront effectués uniquement par chemisage ou par manchette.

Une décision modificative est prise. Des crédits seront prélevés depuis le budget principal (opération du bassin d'écrêttement).

Le cabinet Merlin transmettra le Dossier de consultation des entreprises à la fin du mois de juillet pour parution dans La Voix de l'Ain le 24 août.

➤ CLES

- Point sur la dynamique jeunesse

- Conseil municipal Enfants : les départs de Lola MONTAIGNE (passage en classe de 5^{ème}) et de Jade SIMONET (déménagement) ont été annoncés. Une rencontre a eu lieu avec les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Montrevel.
- Une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil départemental en vue de la création d'un city-stade.
- Skate-park : une commission mixte (conseillers municipaux, conseillers municipaux enfants, jeunes de la commune non élus) sera créée, afin d'étudier la faisabilité du projet. Les adjoints et conseillers municipaux suivants participeront à cette commission : Alain GAYDON, Sébastien JEANSON, Thierry GRAND, Catherine LOUCHART, Julie SUBTIL.
- Club des Jeunes : un concert aura lieu au stade le dimanche 8 juillet de 19h à 21h.

- Compte-rendu du conseil d'école
 - Un bilan des projets, activités et sorties a été dressé.
 - 113 élèves sont attendus pour la rentrée de septembre, 2 élèves les rejoindront en cours d'année.
 - Le bilan du fonctionnement des services scolaires a été dressé.
 - 6 communes – dont celle d'Etrez – de l'ancienne Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse ont choisi de maintenir les Temps d'Activités Périscolaires (TAP).
- Bilan réunion inter-associations
Plusieurs points ont été abordés :
 - Location de tables : l'ancien responsable cesse ses fonctions, une réflexion est en cours pour la poursuite de ce service.
 - La cérémonie de commémoration du 11 novembre, qui comprendra plusieurs temps :
 - ➔ exposition de films et de documents ;
 - ➔ projet des enfants dans le cadre des TAP ;
 - ➔ proposition de l'école (lectures de textes et chants de La Marseillaise, accompagnement par les Chanteurs d'Etrez) ;
 - ➔ bal de la libération.
 - Face au constat de la baisse des participants au banquet, une réflexion a été engagée afin de privilégier une forme plus conviviale et une période de l'année moins chargée. Le prochain banquet aura lieu le samedi 4 mai 2019.
- Remise des bacs de tri
La remise des bacs de tri aura lieu le samedi 7 juillet de 10h à 11h sur la Place de l'Eglise.

➤ SECURITE

- Réserve incendie de l'Etang du Curé
Un premier devis avait été transmis par la SAAF concernant l'installation d'une citerne souple. Un second avait été demandé. Le conseil valide ce devis, soit un montant de 16 280,64 € TTC.
- PPRT : bornage d'une propriété et panneaux photovoltaïques
Afin de permettre le bon déroulement des travaux de démolition des propriétés acquises par la commune, un bornage de terrain sera effectué par le cabinet de géomètres Serge CHANEL.

Des panneaux photovoltaïques ont été acquis par la commune. Le conseil valide le principe de la cession à une association, par exemple Coopération Energie (lycéens professionnels projetant une installation de panneaux photovoltaïques à Madagascar).

➤ PERSONNEL

- CAP Petite Enfance
Le conseil valide la candidature de Mme Mélissa REVELUT.
- Emplois saisonniers
Le conseil valide la candidature de M. Kévin CASSANO.

La séance est levée à 23h30. La prochaine séance aura lieu le mardi 4 septembre.